

**Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») — Seuils de volume minimal applicables aux opérations en bloc sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans et de trente ans (CGZ et LGB) - Modifications de l'article 6380 de la Règle Six**

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet, déposé par la Bourse, de modifications de l'article 6380 de la Règle Six visant à modifier les seuils de volume minimal applicables aux opérations en bloc sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada de deux ans et de trente ans (CGZ et LGB).

(Les textes ont été publiés à la section 7.3.1 du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2018-05-24, Vol. 15, n°20).

**Commentaires**

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 22 juin 2018, à :

Me Anne-Marie Beaudoin  
Secrétaire générale  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22e étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3  
Télécopieur : 514 864-6381  
Courrier électronique : [consultation-en-cours@lautorite.qc.ca](mailto:consultation-en-cours@lautorite.qc.ca)

**Information complémentaire**

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Roland Geiling  
Analyste en produits dérivés  
Direction des bourses et des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4323  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4323  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [roland.geiling@lautorite.qc.ca](mailto:roland.geiling@lautorite.qc.ca)

Emilie Dewar  
Analyste aux OAR  
Direction des bourses et des OAR  
Autorité des marchés financiers  
Téléphone : 514 395-0337, poste 4339  
Numéro sans frais : 1 877 525-0337, poste 4339  
Télécopieur : 514 873-7455  
Courrier électronique : [emilie.dewar@lautorite.qc.ca](mailto:emilie.dewar@lautorite.qc.ca)